



MARS 2020 • N° 1011

Le PG-CATM

Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants,
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc

Commission Paritaire n° 0521 A 05752 - ISSN 0154-7313

1945 / 2020

75^e anniversaire de la libération des camps



1945 : Le retour des Prisonniers de Guerre

**20 000 P. G. libérés rentrèrent en France au mois de mars ;
313 000 au mois d'avril ; près de 900 000 au mois de mai et
276 000 au mois de juin.**

FISCALITÉ

LA DEMI-PART SUPPLÉMENTAIRE

Un amendement adopté par le Parlement le 8 novembre 2019 permettrait aux veuves des titulaires de la carte du combattant de bénéficier à 74 ans de la demi-part supplémentaire, dès lors que leur mari a touché la retraite du combattant. Sur les déclarations de revenus, il sera précisé «ayant bénéficié de la retraite du combattant».

La mesure entrerait en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

Ceci est une belle avancée, notre travail d'une décennie a enfin payé.

Nos efforts ne vont pas s'arrêter là car des titulaires de la carte du combattant sont décédés avant 65 ans donc avant d'avoir perçu la retraite du combattant ; leurs conjointes survivantes (nous en connaissons !) n'entreraient pas dans le dispositif.

LES AIDES FINANCIÈRES À NOS AMIS(ES) SYMPATHISANT(ES)

Dans le cadre de l'action sociale de notre Fédération combattante la FNCPG-CATM, des aides financières sont accordées sur présentation de dossier à nos amis(es) sympathisants(es) au même titre que les anciens combattants de tous conflits, dont les OPEX, eux-mêmes anciens combattants, les veuves, pour des motifs divers dont le maintien à domicile.

Il est précisé que pour l'obtention de ces aides financières, il est nécessaire d'avoir versé une cotisation pendant au moins trois années consécutives, ce qui est une preuve de stabilité au sein de l'association. Ceci en réponse à des interrogations que se posent parfois certains de nos camarades ; cette règle est la même pour tous les adhérents(es) des associations ADCPG-CATM.

LE SOUVENIR INDOCHINOIS LES INDOCHINOIS DANS LA GRANDE GUERRE

De 1914 à 1918, 43430 militaires Indochinois viennent en Europe. Il convient d'y ajouter 48 981 travailleurs militaires en bataillons ce qui porte à

plus de 92 000 le personnel fourni par l'Union Indochinoise à la Métropole.

En 1915, les Indochinois sont employés dans plus de 80 établissements agricoles ou industriels.

La poudrerie produit à partir de 1916 de la nitrocellulose et de la poudre B en 1917, près de 25 000 ouvriers y travaillent.

En juin 1917 à Bergerac dans la poudrerie en cessation de travail les Indochinois représentaient cinquante pour cent de la production.

Ce monument a été construit par le «Souvenir Indochinois» en 1922.

31 noms y sont gravés.

**AUX INDOCHINOIS MORTS
AU SERVICE DE LA FRANCE**

SOMMAIRE

Vie publique	2
Editorial de Claude Terrasson	3
Les anniversaires et célébrations en 2020	4
Dons et legs	5
Georges Guynemer	6/7
Les vœux de Mme Florence Parly aux armées	8/9/10
La «semaine des barricades» à Alger	11
Brèves	12
Les Congrès départementaux en 2020	13
Marinus	14
Mots croisés de François Creseveur	15
Publicité Mistal	16

Encore une guerre, encore un combat.



Bon nombre d'entre nous ont connu une guerre ou bien des combats sous différents cieux. En face de nous se tenait un ennemi qui nous faisait face ou bien nous tendait une embuscade. Le contact était parfois dur et il y avait un gagnant, donc un perdant.

Aujourd'hui nous avons à faire à un ennemi qui déjoue toutes les théories guerrières que nous connaissons.

Mais cet ennemi ne se montre pas, nous ne le voyons pas. Nous soupçonnons sa présence peut-être à quelques mètres, prêt à lancer son attaque et nous restons impuissants malgré nos moyens énormes, nos armes sophistiquées, nos militaires et civils courageux.

Un ennemi lâche, sournois qui s'attaque aux enfants, aux vieillards, aux handicapés, donc aux faibles, sans le moindre souci d'humanisme, sans un soupçon de raisonnement, agit bestialement et supprime des vies innocentes.

Ce comportement déroute tous les Etats Major. Il se déplace à la fois dans un espace restreint, mais aussi dans de nombreux pays du monde et cette mouvance, nos puissants radars ne sont pas capables de la cerner.

Notre société n'a pas pour habitude de baisser les bras, d'accepter que des monstres viennent nous imposer un mode de vie que nous refusons. Nous ferons tout ce qui sera en notre pouvoir afin que notre santé et nos valeurs soient conservées.

Cet ennemi d'aujourd'hui, vous l'avez sans doute deviné, pourrait se nommer, le CORONAVIRUS.

COMMUNIQUÉ

INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ONACVG

La séance d'installation s'est déroulée le 4 février 2020, à l'hôtel des Invalides en présence de Mme Geneviève Darrieussecq.

Claude Terrasson, en tant que Vice-président fédéral, représente la FNCPG-CATM.

Il a été élu à main levée, au collège de l'œuvre nationale du Bleu de France, ainsi qu'à la commission nationale du diplôme d'honneur de porte-drapeau.

LES ANNIVERSAIRES ET CÉLÉBRATIONS EN 2020

Le «calendrier mémoriel» de 2020 sera largement consacré au général de Gaulle : Le président de la République Emmanuel Macron honorera la mémoire du général de Gaulle à l'occasion du triple anniversaire de sa naissance, voilà 130 ans, un 22 Novembre 1890 à Lille, de l'appel du 18 juin voilà 80 ans depuis Londres, et de son décès voilà 50 ans, le 9 Novembre 1970 à Colombey-les-Deux-Eglises. Elle sera marquée par «trois événements destinés à célébrer, à travers de Gaulle, l'esprit de résistance, l'esprit de la République et l'esprit de la Nation», selon l'Elysée qui soulignait le souhait du chef de l'Etat de «revenir, sur le temps long, à une mémoire qui soit porteuse d'un récit national, conforme à notre Histoire, et de s'adresser à l'ensemble des Français en temps que communauté nationale et en valorisant un héritage commun». Il s'agit de «construire ou reconstruire une mémoire de l'intégration républicaine» dans «une France qui est aujourd'hui travaillée par des démons identitaires et/ou communautaristes» selon un conseiller. Une visite à Colombey-les-deux-Eglises, la demeure des de Gaulle en Haute-Marne, est notamment programmée pour novembre 2020.

2020 sera marquée aussi par d'autres anniversaires

Le 150^e anniversaire de la proclamation de la République par Léon Gambetta le 4 Septembre 1870.

En souvenir de ce jour, de nombreuses rues de France portent le nom du «Quatre Septembre». A l'issue de la bataille de Sedan, l'empereur Napoléon capitule et il est fait prisonnier. La nouvelle est connue à Paris le 3 Septembre, déclenchant des troubles. Dans la nuit du 3 au 4 septembre, les députés du Corps législatif se réunissent au Palais-Bourbon et s'interrogent sur la conduite à suivre. Les Parisiens envahissent le Palais-Bourbon et exigent l'instauration de la République. Les députés craignent d'être débordés par l'insurrection. Jules Favre leur suggère alors de proclamer eux-mêmes la République à l'Hôtel de ville de Paris, comme aux plus beaux jours de la Révolution de 1789 ou des journées de Février 1848. Pour séduire et rassurer la foule, Jules Ferry a l'idée de constituer un gouvernement composé de députés républicains de Paris. Léon Gambetta et Jules Favre proclament la République au milieu d'une liesse générale quelque peu surréaliste en regard de la situation militaire du pays. La proclamation de la République française du 4 septembre 1870 est la proclamation au Peuple français par laquelle la République est rétablie après le second Empire, fondant ainsi la III^e République à laquelle la Seconde Guerre mondiale mettra fin en 1940.

Le 80^e anniversaire de la bataille de France (Mai Juin 1940) et de l'exode

L'année sera également marquée par un hommage aux combattants de la «bataille de France» de mai-juin 1940, au cours de laquelle furent tués quelque 60 000 soldats français. Elle désigne l'invasion des pays Bas, de la Belgique, du Luxembourg, de la France par une offensive qui commence le 10 Mai 1940, mettant fin à la «drôle de guerre». Après la percée allemande de Sedan, et une succession de reculs des armées britannique, française et belge, ponctuées par les batailles de la Dyle, de Gembloux, de Hannut, et de Dunkerque, elle se termine le 22 juin par la défaite des forces armées françaises et la signature de l'armistice par le gouvernement Pétain.

L'un des contrecoups a été l'Exode sur les routes de France de milliers de français qui fuyaient, pendant la bataille de France, après la percée de Sedan. Cet exode est l'un des plus importants mouvements de populations du XX^e siècle en Europe. En quelques semaines, de huit à dix millions de personnes s'enfuient de Belgique, de Hollande, du Luxembourg, des régions du Nord puis de l'Île-de-France et du Centre vers le Sud de la France emportant avec elles de maigres bagages.

Il jette sur les routes des familles entières dans un chaos hétéroclite de piétons et de véhicules de toutes sortes, gênant le déplacement des troupes alliées.

Le 75^e anniversaire de la fin du deuxième conflit mondial

La Seconde Guerre mondiale prend fin sur le théâtre d'opérations européen le 8 Mai 1945 par la capitulation sans condition du III^e Reich, puis s'achève définitivement sur le théâtre d'opérations Asie-Pacifique. Le 2 Septembre 1945 par la capitulation sans condition de l'empire du Japon, dernière nation de l'Axe à connaître une défaite totale. La Seconde Guerre mondiale constitue le conflit armé le plus vaste que l'humanité ait connu, mobilisant plus de 100 millions de combattants de 61 nations, déployant les hostilités sur quelque 22 millions de km², et tuant environ 62 millions de personnes dont une majorité de civils. «La Seconde Guerre mondiale est aussi la plus grande guerre idéologique de l'Histoire, ce qui explique que les forces de collaboration en Europe et en Asie occupées aient pu être solidaires de pays envahisseurs ou ennemis, ou qu'une résistance ait pu exister jusqu'en plein cœur de l'Allemagne nazie en guerre. Guerre totale, elle gomme presque entièrement la séparation entre espaces civils et militaires et donne lieu dans les deux camps à une mobilisation massive des ressources non seulement matérielles – économiques et scientifiques – mais aussi morales et politiques, dans un engagement des sociétés tout entières» expliquent les historiens.

• D'autres anniversaires

Le Président de la République envisage également de célébrer, le 25 septembre 2020, la Journée des Harkis, instituée en reconnaissance de leur engagement aux côtés des forces françaises durant la guerre d'Algérie qui a été marquée voilà 60 ans par les barricades d'Alger en Janvier 1960.

P. P.



DONS ET LEGS

FNC PG-CATM



DONNER ou LÉGUER par testament **à la FNC PG-CATM**

C'est PERMETTRE à votre Fédération
de PÉRENNISER son action sociale
auprès des Anciens Combattants
Veuves dans la détresse
et dans ses actions humanitaires

«Un choix
qui vous appartient»

- ▶ Vous souhaitez faire pérenniser les valeurs du Monde combattant.
- ▶ Continuer à aider ceux qui sont dans le besoin et la souffrance.
- ▶ Vous avez des héritiers directs mais vous voulez poursuivre un engagement solidaire.
- ▶ Vous n'avez pas d'héritiers directs, mais vous ne voulez pas que les biens acquis tout au long de votre vie reviennent à l'Etat.

COMMENT PROCÉDER :

- ▶ Avec effet immédiat par don en numéraire ou en nature.
La reconnaissance de l'utilité publique de notre association permet au donateur de bénéficier de réductions fiscales (66 % de votre don).
- ▶ Avec effet à votre décès par un legs.

«Votre succession relève d'une longue réflexion,
qu'il vous faut aborder avec sérénité.»

Une fois votre décision prise, vous devrez alors rédiger votre testament en conséquence et choisir de transmettre la totalité de vos biens ou seulement une partie.

Il existe essentiellement deux formes de testament :

■ Le testament olographe :

C'est la formule la plus utilisée. Il s'agit d'un testament entièrement rédigé de votre main, sur papier libre.

Pour être valable, il doit être impérativement daté et signé.

■ Le testament authentique :

Vous dictez votre testament, soit à votre notaire en présence de deux témoins qui ne doivent avoir aucun lien de parenté ni avec vous ni entre eux, soit avec deux notaires et sans témoin.

La Fédération Nationale des Combattants
Prisonniers de Guerre
et Combattants d'Algérie Tunisie Maroc
reconnue d'utilité publique
depuis le 1^{er} avril 1948
est habilitée à recevoir toute succession
en exonération totale des droits de succession.

Si vous choisissez de léguer tout ou partie de votre patrimoine ou une somme d'argent, des titres, des bijoux, des oeuvres d'art, des immeubles et tout autre bien qui vous appartient, votre notaire pourra vous apporter les meilleurs conseils et vous accompagner dans vos démarches testamentaires.

Après vérification de recevabilité, votre legs pourra revenir à votre Fédération, ou à votre association en fonction de votre choix, mais dans tous les cas, doit transiter par la Fédération Nationale qui est reconnue d'utilité publique.

FÉDÉRATION NATIONALE
des COMBATTANTS PRISONNIERS de GUERRE
ET COMBATTANTS D'ALGÉRIE, TUNISIE, MAROC

7, rue Léo Delibes - 75116 PARIS
Tél. 01 53 64 20 00 - fax : 01 53 64 20 20
courriel : secretariat.general@fncpg-catm.org
Internet : www.fncpg-catm.ORG

Reconnue d'utilité publique par décret en date du 1^{er} avril 1948.

GEORGES GUYNEMER L'AS DES AS ENTRÉ DANS LA LÉGENDE DES PILOTES DE GUERRE FRANÇAIS

Georges Guynemer l'as des as entré dans la légende des pilotes de guerre français.

Georges Guynemer est l'un des pilotes de guerre français les plus célèbres de la Première Guerre mondiale. Capitaine dans l'aviation française, il a remporté 53 victoires homologuées, plus une trentaine de victoires probables en combat aérien. Il a survécu huit fois après que son avion ait été abattu. Affecté durant sa carrière à l'escadrille n°3, dite «Escadrille des Cigognes», unité de chasse la plus victorieuse des ailes françaises entre 1914 et 1918, il a volé sur différents types de Morane-Saulnier, de Nieuport, de SPAD (VII, XII canon, XIII...) qui étaient habituellement peints en jaune et baptisés «Vieux Charles». Sa devise était «Faire face».



Lorsque la guerre éclate, le 2 août 1914, Georges Guynemer qui n'a que 20 ans, s'engage, mais les médecins militaires le trouvant trop chétif le déclarent inapte. Il persévère, et réussit non seulement à se faire engager au titre du service auxiliaire comme élève mécanicien à l'école de pilotage de Pau le 22 Novembre 1914, mais à être instruit en devenant élève pilote le 21 janvier 1915 alors que le personnel du service auxiliaire n'a pas le droit de voler. Il effectue son premier vol le 1^{er} Mars 1915 sur un Blériot 6 Cylindres 50 HP, reçoit son brevet de pilote militaire le 26 avril et est affecté à l'escadrille n°3 le 8 Juin commandé par le capitaine Brocard.

Les débuts furent difficiles, cassant des avions à l'atterrissage, récupérant un Morane-Saulnier type L baptisé Le Vieux Charles sur lequel il se fera la main. Ses premières sorties sont des missions d'observation des mouvements des troupes et de réglage de l'artillerie où il démontre un grand sang-froid, essentiel pour que l'observateur puisse prendre des photographies dans de bonnes conditions.

Et il remporte sa première victoire le 19 Juillet en abattant son premier avion au-dessus du village de Septmonts, ce qui lui vaudra d'être décoré de la médaille militaire avec la citation suivante : «Pilote plein d'entrain et d'audace, volontaire pour les missions les plus périlleuses. Après une poursuite acharnée, a livré à un avion allemand un combat qui s'est terminé par l'incendie et l'écrasement de ce dernier».

SA CIGOGNE LA PLUS BRILLANTE

Guynemer va rapidement s'imposer comme l'un des meilleurs pilotes français, devenant un «As». Ses succès à Verdun, sur la Somme, ou durant l'offensive du Chemin des Dames, brièvement interrompus par une blessure en mars 1916, lui valent de parvenir à moins de 23 ans au grade de capitaine et de recevoir, le 11

juin 1917, parce qu'il avait notamment abattu 4 avions le même jour, la croix d'officier de la Légion d'Honneur remise par le général Franchet d'Espérey avec cette citation : «Officier d'élite, pilote de combat aussi habile qu'audacieux. A rendu au pays d'éclatants services tant par le nombre de ses victoires que par l'exemple quotidien de son ardeur toujours égale et de sa maîtrise toujours plus grande ; insouciant du danger, il est devenu pour l'ennemi par la sûreté de ses méthodes et la précision de ses manœuvres, l'adversaire redoutable entre tous. A accompli le 25 mai 1917, un des plus brillants exploits, en abattant, en une seule minute deux avions ennemis et en remportant, dans la même journée, deux nouvelles victoires.

Par tous ses exploits, contribue à exalter le courage et l'enthousiasme de ceux qui, dans les tranchées, sont les témoins de ses triomphes : quarante-cinq avions abattus, vingt citations, deux blessures.» Le capitaine Brocard, commandant de l'escadrille N3, décrit alors Guynemer comme «[sa] cigogne la plus brillante» alors qu'il était prêt à le virer après ses débuts difficiles.

«Ce parcours hors du commun est alors connu de tous. Resté durant sa première année de combat dans l'anonymat, Guynemer accède à la notoriété le 6 février 1916, jour de sa cinquième victoire qui lui vaut le titre d'as : il est alors le premier à bénéficier de la décision du Grand Quartier général qui décide de divulguer à la presse le nom des aviateurs victorieux. Dans les semaines qui suivent, le portrait du pilote fait la couverture des journaux populaires : L'Illustration, Le Petit Journal, L'Excelsior, Le Pays de France lui accordent, tour à tour, cet honneur que les aviateurs sont seuls à partager avec les hommes politiques et les généraux. Car cette gloire du jeune capitaine, au-delà de ses qualités personnelles, participe d'un phénomène qui le dépasse.

Arme nouvelle, l'aviation montre très vite son efficacité dans la reconnaissance, le bombardement ou le combat

aérien et, dans son développement rapide, donne naissance à une nouvelle figure : l'aviateur, un combattant singulier que tout oppose aux autres soldats. Aussi les aviateurs, et d'abord les chasseurs, concentrent-ils toutes les attentions de la presse qui peut à travers eux montrer des exemples d'exploits individuels, propres à rassurer et encourager l'arrière» explique Agnès Chablat-Beylot archiviste paléographe conservateur en chef du patrimoine aux Archives diplomatiques.

UNE DISPARITION AU RETENTISSEMENT ÉNORME

En juillet 1917, il pilote son nouvel «*avion magique*», «*le pétadou*», prend le commandement de l'escadrille des Cigognes jusqu'au 7 août 1917, puis débute en septembre, celui de la base de Saint-Pol-sur-Mer.

Hélas des problèmes mécaniques s'accumulent sur les deux avions qui lui étaient attribués. Il eut alors le pressentiment que sa chance l'abandonnait.

«C'est fatal, répétait-il, je n'y échapperai pas».

Ses supérieurs ont l'intention de le retirer du combat en première ligne pour l'envoyer à l'arrière, comme instructeur. Le 11 septembre 1917, alors qu'il sait que le commandant Brocard doit venir lui rendre visite pour l'informer de sa mutation, Guynemer décide tout de même de prendre l'air, accompagné du pilote Jean Bozon-Verduraz, son ailier. Ils ont reçu pour mission de patrouiller dans la zone de Langemark, au Nord d'Ypres. Ni l'épave de son avion, ni son corps, ni ses effets personnels ne furent retrouvés.

«Dans la matinée du 11 septembre, le capitaine Guynemer, parti en reconnaissance dans la région des Flandres, s'est trouvé, au cours des péripéties d'une poursuite d'avion ennemi, séparé de son camarade de patrouille et n'a pas reparu depuis. Tous nos moyens d'investigation mis en jeu n'ont donné jusqu'à ce jour aucun renseignement complémentaire» est-il écrit dans le rapport du ministère de la guerre qui officialisera sa disparition le 25 septembre 1917.

«A 4 600 mètres de hauteur Guynemer aperçut un biplace ennemi auquel il livra aussitôt combat. Presque en même temps, le lieutenant Bozon-Verduraz vit quatre monoplans ennemis qui, à toute vitesse, accouraient vers le théâtre du duel aérien.

Il se porta immédiatement à leur rencontre afin de détourner leur attention. Les avions tournoyèrent quelque temps, puis disparurent. Alors le lieutenant Bozon-Verduraz retourna vers l'endroit où il avait laissé Guynemer aux prises avec son adversaire. Mais il n'y avait plus rien. C'est tout, absolument tout» témoignait le commandant Brocard, dans un entretien au journal parisien Le Matin.

Selon les témoignages recueillis par la Gazette des Ardennes du 27 septembre 1917 *«le héros français était mort d'une balle dans la tête et souffrait d'autres blessures, dont une jambe cassée et un doigt arraché. Ce soldat affirma en outre que le corps et l'avion de Guynemer avaient été pulvérisés par des tirs de barrage de l'artillerie britannique avant que les Allemands n'aient pu retirer le corps pour l'enterrer».*

Le rapport de la Croix-Rouge et le témoignage d'un belge font état d'un enterrement qui aurait eu lieu à Bruxelles en présence d'une garde d'honneur composée de la 5^e division prussienne... Cette disparition a un retentissement énorme dans la presse nationale et internationale qui depuis deux ans faisait sa une des exploits du pilote : la jeunesse de celui-ci, sa personnalité, son palmarès alors inégalé de 53 victoires aériennes expliquent en large part cette immense popularité, entretenue par la propagande officielle.

SON SOUVENIR ÉVOQUE CHAQUE 11 SEPTEMBRE

Pour expliquer sa disparition, les maîtres d'école, s'inspirant du cantique de l'aile d'Edmond Rostand, apprenaient aux écoliers français de l'époque que Guynemer avait volé si haut qu'il ne pouvait pas redescendre. *«Guynemer s'inspirait de l'ancienne chevalerie lors de ses combats aériens. Ainsi, Ernst Udet, l'as n° 2 allemand, racontera plus tard comment Guynemer l'avait épargné alors que sa mitrailleuse s'était un jour enrayée. A la mort de Guynemer, Udet fera partie des grands pilotes allemands qui iront fleurir sa tombe (ou du moins, l'endroit présumé où il est tombé)»* raconte le général Paul Anthoine sur le site Horizon 14-18. Le 19 octobre 1917, l'Assemblée nationale et le Sénat installent le *«Capitaine Guynemer, symbole des aspirations et de l'enthousiasme de l'armée de la Nation»*, au Panthéon, *«dont seule la coupole avait assez d'envergure pour abriter de telles ailes»*. Guynemer prend place parmi les grands hommes que la Nation se donne en exemple, honoré par la société civile pour son engagement et son courage. Sa mémoire est à ce titre célébrée dès novembre 1917 dans toutes les écoles de France : le jeune pilote figure ainsi en bonne place pendant tout l'entre-deux-guerres dans les manuels scolaires comme dans la littérature pour la jeunesse. Dans les années 1920, les cinq as belges : Jacquet, Willy Coppens de Houthulst, Edmond Thieffry, André de Meulemeester et Jan Olieslagers firent ériger une stèle commémorative à proximité du lieu de chute présumé ayant occasionné sa mort à Poelkapelle.

Mais c'est bientôt toute l'aviation militaire qui en fait son héros tutélaire : L'École de l'Air de Salon-de-Provence a fait sienne la devise de Georges Guynemer : *«Faire face»*, et l'Armée de l'air évoque son souvenir tous les 11 septembre, par une prise d'armes sur ses bases aériennes dont deux portent son nom, à Paris (état-major) et à Dijon. Pour l'occasion, à chaque fois on lit la dernière citation de Guynemer *«Mort au champ d'honneur le 11 septembre 1917. Héros légendaire, tombé en plein ciel de gloire, après trois ans de lutte ardente. Restera le plus pur symbole des qualités de la race : ténacité indomptable, énergie farouche, courage sublime. Animé de la foi la plus inébranlable dans la victoire, il lègue au soldat français un souvenir impérissable qui exaltera l'esprit de sacrifice et provoquera les plus nobles émulations».*

Paul Phillipart

Madame Florence Parly, Ministre des Armées Présentation des vœux aux Armées Paris, le 22 janvier 2020



*Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur le chef d'état-major des armées,
Monsieur le délégué général pour l'armement,
Madame la secrétaire générale pour l'administration,
Mesdames et messieurs les directeurs,
Mesdames et messieurs les officiers généraux,
Officiers, sous-officiers, officiers marinières, soldats, marins,
aviateurs, gendarmes, militaires et personnels civils de la défense,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,*

La mission continue. Malgré les imprévus, malgré les épreuves, envers et contre tout, la mission avant tout, la mission devant tout : si le ministère des Armées devait avoir une devise, je pense que cela pourrait être celle-ci.

C'est un adage qui ne laisse aucune place au répit ou à l'indécision. C'est un adage qui incarne l'engagement sans faille de toute femme et toute homme qui a un jour choisi de servir la France et les Français.

A Gao, au Mali, auprès de nos militaires meurtris par la disparition de 13 de leurs frères d'armes que la France pleurait, j'ai à nouveau pleinement ressenti que ce n'était pas seulement un adage, c'est surtout un principe de vie. A Gao, j'ai saisi, une fois de plus, l'essence de la mission, celle qui ne cesse jamais. J'ai vu l'âme de l'engagement.

Je veux penser ce soir à ceux qui, sous le feu ennemi, en exercice comme à l'entraînement, sont allés au bout de leur engagement. Je veux leur rendre hommage, comme à celles et ceux qui souffrent dans leur chair ou dans leur esprit.

Ils ont tout donné pour la France, ils ont tout donné pour nous. Et nous ne l'oublierons jamais. Nous continuerons de porter avec fierté les valeurs qu'ils avaient à cœur de défendre.

A Gao, la mission continue. Nous le savons, le terrorisme reste aux yeux des Français et des Européens la menace numéro un. Et notre lutte ne connaît aucune respiration. Une semaine après le sommet de Pau, nous étions sur place, avec mes homologues européens, pour travailler à la mise en œuvre de la Coalition pour le Sahel.

La création de cette coalition est un tournant. Elle dit notre détermination renouvelée, notre attachement au multilatéralisme ; elle dit la nécessité de nous unir pour faire face aux crises de grande ampleur.

Les crises et les foyers potentiels de crises, ce n'est pas ce qui manque au monde aujourd'hui – et je ne vous ferai pas l'affront de détailler les événements que chacun suit avec grande atten-

tion au fil des jours. Face au tumulte d'un monde plus imprévisible, plus violent, traversé par des menaces de plus en plus pernicieuses et diffuses, nous avons un glaive et un bouclier : l'esprit de défense.

L'esprit de défense, c'est de ne jamais prendre la paix pour acquise. C'est être conscient que la paix est un combat quotidien et que nous devons toujours nous tenir prêts.

Cet esprit de défense, je sais qu'il vous anime. Sachez qu'il ne me quitte jamais. La mission que le Président de la République et le Premier ministre m'ont confiée est claire : protéger les Français. Et protéger les Français, c'est de ne jamais prendre la paix pour acquise.

Lorsque je suis arrivée à la tête du ministère en 2017, j'ai trouvé une institution entièrement consacrée à sa mission, belle et fière de ses compétences et de ses traditions. Mais cette institution était aussi usée par des décennies d'écarts entre le niveau des engagements et celui des moyens. Elle était en proie aux doutes quant à la volonté réelle de notre nation d'assumer un effort de défense à la hauteur de ses ambitions.

Sur le terrain, en opération extérieure, comme sur le territoire national, j'ai vu le matériel vieillissant, les infrastructures vétustes ; j'ai entendu dire qu'on ne se donnait pas les moyens d'assumer nos missions, j'ai parfois constaté de la lassitude.

Cela, le Président de la République l'a compris et a souhaité engager la remontée en puissance de nos armées. Et cela, j'en ai fait mon combat. C'est ce qui guide mon action depuis deux ans. Je parle de combat, il est évidemment commun, et je suis convaincue que nos victoires sont et seront collectives.

Alors je souhaite vous remercier tous car c'est ensemble que nous menons ce combat, ensemble que nous portons cette mission et que nous relevons les défis. C'est ensemble que nous avons porté la loi de programmation militaire 2019-2025 qui a sonné le glas des coupes budgétaires. Nous avons passé le cap de la première année de la LPM avec succès et en 2019, comme depuis le début du quinquennat, les moyens annoncés sont au rendez-vous. Il en sera de même en 2020. Et je sais pouvoir compter sur la vigilance des parlementaires ici présents. Sur la période 2018-2020, ce sont ainsi 10 milliards d'euros supplémentaires qui auront été mis en place pour les armées.

Vous l'avez entendu à Orléans, le Président de la République n'a pas manqué de réaffirmer son engagement pour porter l'effort de défense à 2% en 2025. Je continuerai à me battre pour que vous ayez les moyens de vos missions. Il me semble primordial de vous le redire, alors que nous entrerons très

bientôt dans la phase d'actualisation de la loi de programmation militaire.

Il y a un temps pour les décisions, il y a un temps pour la mise en œuvre, et il y a un temps pour les résultats. Ce troisième temps est venu. Et je sais que nos militaires sont tous impatients d'en mesurer les bénéfices.

Nous en voyons déjà les premiers effets. Je ne voudrais pas verser dans un inventaire à la Prévert, mais les livraisons de matériels sont engagées et se poursuivent dans toute la France. J'ai vu aujourd'hui à Canjuers une partie des 92 Griffon qui ont été livrés en 2019. Cette année a aussi été marquée par le lancement du Suffren qui, dans quelques jours, va commencer ses essais à la mer et par la livraison d'avions Phénix et A400M.

Le renouvellement des capacités n'est plus un point sur l'horizon. Il est devenu une réalité des forces, une réalité que nous allons accélérer en 2020 avec la livraison – entre autres – de 128 Griffon supplémentaires, celle des 4 premiers blindés Jaguar ainsi que les deux premiers Mirage 2000D rénovés et deux Atlantique 2 rénovés également.

Vous le savez, j'y suis attachée, la loi de programmation militaire a été conçue à hauteur d'homme, et cela se reflète également dans les livraisons de petits équipements : en 2020, un militaire déployé est un militaire mieux protégé, équipé du nouveau treillis ignifugé, du HK-416, et d'un casque composite ultra-résistant.

A hauteur d'homme, c'est s'assurer que les soldes et les pensions militaires sont au rendez-vous.

Il fallait rétablir le fonctionnement normal de la solde. Un premier pas a été franchi avec méthode pour la Marine. Il faut maintenant conclure ce rétablissement indispensable en achevant le programme Source Solde.

Dans les mois qui viennent, je présenterai une nouvelle architecture pour la rémunération des militaires, plus lisible et qui répond aux enjeux actuels.

Le projet de loi instituant un système universel de retraite sera présenté en Conseil des ministres. Mon engagement a été total pour faire reconnaître les besoins de nos forces armées. Comme je l'ai annoncé au mois de décembre, les caractéristiques essentielles des pensions militaires seront préservées. Le Président de la République a rappelé lors de ses vœux aux armées la semaine dernière que le système universel prendra en compte les exigences de la condition militaire et du modèle de ressources humaines de nos armées.

A hauteur d'homme, c'est aussi le plan Famille pour améliorer le quotidien de toutes et tous, ainsi que celui de vos familles. Partout en France, les places se multiplient en crèche, le Wi-Fi se déploie en garnison, la mobilité est mieux soutenue et mieux accompagnée. J'ai souhaité organiser une consultation concernant le déploiement du Plan Famille afin que les initiatives puissent s'adapter aux spécificités locales.

C'est aussi un plan ambitieux d'un milliard d'euros pour la construction et la rénovation des hébergements trop longtemps négligée.

Car j'en suis convaincue, tout commence par le terrain. C'est notamment pourquoi nous sommes engagés dans une démarche

de déconcentration des décisions. Ainsi, les commandants des bases de défense ont désormais plus de latitude au quotidien et les soutiens ont été réarticulés. Et je souhaite saluer le travail remarquable qui a été accompli.

Transformer le Ministère c'est aussi moderniser et alléger son administration centrale pour gagner en efficacité et remettre des moyens au plus près du terrain. Nous mettons en place en 2020 une nouvelle organisation à l'EMA, au SGA et à la DGA et dans l'ensemble des services et directions associées.

Je connais les réticences face à ces transformations de grande ampleur. Et je salue votre capacité à les dépasser. Tout ce que nous faisons a un sens. Il s'agit de mieux travailler ensemble, de mieux se coordonner pour être plus efficace sur le terrain.

Travailler ensemble, c'est aussi avancer avec ceux qui construisent notre défense. Et nous avons beaucoup travaillé à rééquilibrer nos relations avec les industriels. Je sais que ce n'est ni facile ni immédiat, mais il y a des premiers résultats et sur ce point, comme dans tous les champs de mon action je suis et reste parfaitement déterminée : quand les Français consentent un effort de 172 milliards d'euros pour les équipements entre 2019 et 2025, alors que le financement de nos politiques publiques est soumis à forte tension, il est parfaitement naturel que je m'assure que chaque euro dépensé est un euro utile pour notre défense.

Alors oui, je suis attentive à ce que les prix des armements qui nous sont proposés soient justes et que les délais soient respectés.

En parlant de relations avec les industriels, il est un domaine qui vous le savez, me tient particulièrement à cœur, c'est celui du maintien en condition opérationnelle. Beaucoup a été fait depuis deux ans : nous avons créé la direction de la maintenance aéronautique, un certain nombre de contrats ont été «verticalisés». Les premiers résultats sont visibles, les industriels sont désormais à nos côtés : je souhaite les saluer et les encourager. Mais je veux aussi dire qu'il faut maintenant accélérer. J'y serai attentive, car c'est un besoin vital pour les forces.

2019 a été une année déterminante pour le futur de nos armées.

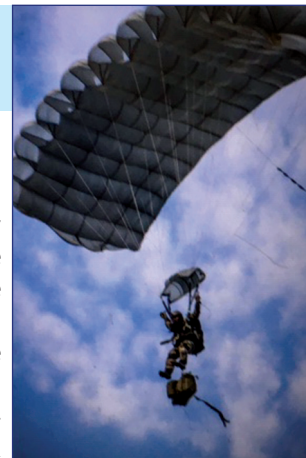
Nous avons annoncé notre nouvelle stratégie spatiale de défense. Nous sommes partis d'un constat : l'espace, ce n'est pas encore Star Wars, mais ça pourrait finir par y ressembler. Or, l'espace est vital pour nos opérations.

J'ai donc voulu élaborer une stratégie pour notre défense spatiale : une nouvelle doctrine, de nouveaux équipements, une nouvelle organisation, avec un commandement de l'espace, qui réunit aujourd'hui plus de 200 personnes, et qui montera en puissance à Toulouse, auprès du CNES dans les prochaines années.

Nous avons également présenté notre stratégie cyber, avec le principe assumé d'utiliser l'arme cyber à des fins offensives, isolément ou en appui de nos moyens conventionnels. J'ai également souhaité que la France puisse porter sa voix et promouvoir un cyberspace stable, fondé sur la confiance et le respect du droit international. C'est une position que nous avons établie dans un document fondateur en septembre dernier.

(Suite page 10)

Présentation des vœux aux Armées (suite)



Le cyber, c'est aussi dans la pierre qu'il est installé au ministère des Armées. J'ai eu le plaisir d'inaugurer le premier bâtiment du Comcyber au quartier Stéphent ainsi que la cyberdéfense Factory à Rennes. Nous y constituons ainsi un pôle de classe mondiale.

La trilogie des doctrines du futur serait incomplète sans l'intelligence artificielle. Je tiens à saluer le travail remarquable de la Task Force IA qui a conduit à dessiner une feuille de route ambitieuse guidée par nos valeurs et nos engagements internationaux. Nous pourrions compter sur le comité d'éthique de la défense pour appréhender l'ensemble des questions posées par cette nouvelle technologie.

Le chemin que nous avons parcouru ensemble est immense. Mais la mission continue. Ensemble, il nous reste encore beaucoup à accomplir.

Vous pouvez compter sur moi pour monter au front lorsqu'il s'agit de grands programmes d'armement qui dessinent l'avenir de notre défense. Comme vous le savez, nous sommes depuis deux ans engagés dans un projet absolument majeur : la préparation de l'aviation de combat du futur, en coopération avec l'Allemagne.

On peut toujours trouver que les choses ne vont pas assez vite, que la coopération implique des négociations trop longues, je voudrais néanmoins qu'on fasse un pas de côté et qu'on regarde attentivement ce qui a été accompli depuis deux ans : nous sommes parvenus à une expression de besoin commune, nous avons initié des études, nous avons trouvé un accord avec les industriels.

Ces avancées, nous les devons au pragmatisme et à l'engagement de nos industriels, à l'esprit de coopération qui anime nos militaires et nos ingénieurs et à une constante impulsion politique des gouvernements de chaque côté du Rhin. Le premier contrat qui nous amènera vers un démonstrateur en vol en 2026 a été préparé, négocié avec les industriels, et j'espère une notification désormais rapide, à l'issue du processus parlementaire allemand.

A l'aube du départ de la mission Foch en Méditerranée, j'aimerais aussi évoquer l'avenir de notre groupe aéronaval, et du projet de porte-avions de nouvelle génération que nous avons initié en 2018, sous l'autorité du Président de la République. Nous aurons à faire un choix d'importance en 2020 sur le mode de propulsion de ce nouveau porte-avions. Avec un objectif très clair : avoir en 2038 un nouveau porte-avions, apte au service, à même de contrer les nouvelles menaces.

Vous pouvez compter sur moi pour continuer de soutenir l'innovation au profit de notre défense. L'Agence de l'innovation de défense, en lien avec Bpifrance, travaille à la création d'un fonds «Definnov», un fonds d'investissement souverain pour soutenir la croissance et le développement de startups et PME, porteuses de projets d'innovation pouvant intéresser le secteur de la défense. Ce projet qui doit associer les grands groupes industriels de défense se concrétisera, je l'espère, dans les prochains mois.

Avec la création de la DGNUM il y a maintenant deux ans, j'ai demandé à ce que soit lancé un chantier de modernisation numérique du Ministère. A l'heure du big data, de l'internet des objets ou encore du Cloud, ces travaux de transformation doivent se poursuivre quitte à revoir en profondeur l'organisation de la conduite de nos projets de systèmes d'information.

Vous pouvez compter sur moi pour continuer de placer les femmes et les hommes au centre de notre ministère. Être à hauteur d'homme, ce n'est pas l'apanage de la LPM. En 2020, nous continuerons d'améliorer les conditions de travail au quotidien. Le quotidien est aujourd'hui numérique, former et accompagner le personnel, cela fait partie de cette amélioration.

C'est pourquoi j'ai le plaisir d'annoncer le lancement cette année d'une Académie du numérique portée par la DGNUM et la DRH- MD : une plateforme de formation ouverte à tous, qui offrira des cours en ligne, des «MOOC», en cyber, sur les métiers informatiques, sur le développement logiciel ou encore en réseaux et télécommunications. Cette académie travaillera en lien avec les écoles du ministère des Armées et nouera des liens avec des partenaires extérieurs comme la Grande école du numérique.

Vous pouvez compter sur moi et vous pouvez aussi compter sur Geneviève Darrieussecq, qui n'est malheureusement pas des nôtres ce soir, mais dont je souhaiterais saluer la détermination et l'engagement. Son ardeur pour préserver les pensions des anciens combattants a été déterminante. Sa passion fait vivre la mémoire au sein de ce ministère et surtout la transmission de cette mémoire vers la jeunesse.

Le Président de la République l'a évoqué le 16 janvier, le Service National Universel montera en puissance cette année. Nous aurons un rôle à jouer. C'est vers cette jeunesse qui a soif d'engagement que nous devons sans cesse nous tourner. C'est à elle que nous devons sans cesse parler, comme nous l'avons fait il y a quelques jours à la Fabrique Défense, une initiative inédite et réussie, dont nous allons maintenant envisager la suite.

Vous pouvez enfin compter sur moi pour continuer à bâtir l'Europe de la défense. Depuis plus de deux ans, avec les Européens, nous avons des idées, mais nous avons surtout des projets. L'Europe de la défense, c'est l'Europe du concret : la mission européenne de surveillance dans le Golfe, l'Initiative européenne d'intervention, la création de la Task Force Takuba, le Fonds européen de défense, de nombreux dossiers nous attendent en 2020, nous sommes décidés à les porter.

La mission continue. Notre mission continue. Alors continuons à nous emparer des opportunités, continuons à porter nos engagements avec passion.

C'est cette passion qui fait taire les cyniques, qui nous emporte plus loin, et qui rend fiers les Français.

Et il n'y a rien de plus beau et de plus noble que la passion de la mission. Je vous souhaite, à toutes et tous, une belle et heureuse année 2020.

Vive la République ! Vive la France !

La semaine des barricades à Alger : Une escalade des partisans de l'Algérie Française



Voilà 60 ans, se déroulait à Alger la semaine des barricades qui désigne les journées insurrectionnelles du 24 Janvier au 1^{er} février 1960. Elles ont été provoquées par le rappel en métropole du général Massu par le général de Gaulle à la suite d'une interview dans un journal, et par son discours du 16 Septembre 1959 où le président de la République a évoqué le «droit des Algériens à l'autodétermination» et proposé trois solutions : sécession, francisation ou association. Qu'une solution autre que française soit envisagée au conflit qui dure depuis cinq ans a été jugé inacceptable aussi bien par la population française d'Algérie, que par beaucoup de militaires.

Cette semaine des barricades a été suscitée par le jeune député Pierre Lagaille, Joseph Ortiz, le patron du bar Algérois Le Forum, Guy Forzy officier de renseignements au 2^e bureau, Robert Martel agriculteur et Jean-Jacques Susini, président de l'Association générale des étudiants d'Algérie. Ce dernier voulait organiser une nouvelle manifestation de protestation à l'issue de laquelle il souhaitait que les militaires se prononcent entre le Président et l'Algérie française. Jacques Ortiz qui voulait refaire un 13 Mai 1958, avait fait dresser des barricades autour du bâtiment de la compagnie Algérienne, avec des hommes en armes de son mouvement le Front National Français. Pierre Lagaille a fait de même à l'Université, quartier des facultés, avec Guy Forzy. Selon les témoignages, ce 24 Janvier vers 17h, *«le général Coste donne l'ordre au colonel Debrosse de marcher jusqu'à la poste et dégager le plateau des Glières. Les gendarmes, casqués et munis d'armes non approvisionnées, une fois arrivés rue Pasteur, sont attaqués par des manifestants avec des planches cloutées, une grenade explose et à 18h12 un coup de feu éclate et déclenche la fusillade. On tire de partout, des pneus chargés d'explosifs sont lancés contre les gendarmes. Debrosse à cinq reprises ordonne sans succès le cessez-le-feu. Une voix hurle d'un immeuble «Arrêtez le feu ! Nous nous tirons les uns sur les autres».* Le tir cesse avec l'arrivée des paras du 1^{er} REP du colonel Dufour, acclamés par la foule. *«Les gendarmes sont évacués avec difficulté, quelques-uns d'entre eux sont lynchés».*

Bilan : 16 morts et 24 blessés chez les manifestants, 14 morts et 123 blessés chez les gendarmes.

Par la suite, les manifestants s'étaient retranchés dans le quartier des facultés, appuyés par plusieurs unités de territoriaux

en armes. Pendant ce temps-là, Challe demandait à Michel Debré d'intervenir auprès de De Gaulle pour qu'il retire son projet d'autodétermination. Celui-ci refusait et ordonnait à Delouvrier, délégué général en Algérie, d'employer la force si nécessaire pour mettre fin aux émeutes d'Alger.

Michel Debré se rendait à Alger où il réaffirmait la politique d'autodétermination et *«interdisait à l'armée de dicter sa conduite»* au gouvernement. Il confirmait à Delouvrier que *«le pouvoir ne cédera pas»* mais, au même moment, les parachutistes fraternisaient avec la foule. Le président Charles de Gaulle (en uniforme de général) faisait le 29 Janvier une allocution télévisée, en appelant l'armée à ne pas se joindre aux insurgés qu'il condamne.

Le discours du président, ainsi que celui de Delouvrier, portaient leur fruit, aussi bien auprès des soldats que des membres des Unités territoriales dont la plupart abandonnèrent peu à peu les barricades. Seuls les plus déterminés ont poursuivi le mouvement. Des négociations furent menées pendant toute la journée du 31 pour obtenir la reddition des insurgés. Et le 1^{er} février, Pierre Lagaille et ses partisans, organisés en colonne, se rendaient aux parachutistes du 1^{er} REP qui leur rendaient les honneurs militaires.



Cette semaine marquait une escalade des partisans de l'Algérie française. Elle s'inscrit à la suite de la journée du 13 Mai 1958, et préfigurait la tentative de coup d'Etat du 22 Avril 1961. Elle était également le symbole d'une fracture entre Français : d'un côté les Français de métropole, las de cette guerre et qui soutenaient la proposition d'autodétermination du président De Gaulle, et d'autre part, les Français d'Algérie qui se sentaient trahis et abandonnés.

Elle montrait aussi le trouble qui sévissait dans l'armée, celle-ci se divisant entre allégeance au gouvernement légal de Paris et soutien à la population française d'Algérie. Le général Challe, qui venait d'obtenir la victoire sur le terrain était limogé.

Les meneurs ont été arrêtés, emprisonnés et jugés par un tribunal militaire en Métropole. Les accusés Pierre Lagaille et Joseph Ortiz, mis en liberté provisoire pour la durée du procès, s'enfuirent à Madrid, Espagne, où ils fondèrent l'OAS.

Paul Phillipart

LES CÉRÉMONIES DU 5 DÉCEMBRE 2019 EN PROVINCE



LANDES

Michel Degert de Clermont, Jean-Louis Majesté et Jean-Jacques Dufourcq de Poyartin ont été décorés de la Croix du Combattant, des mains de Georges Rougeot, Hérard Hayet et Hervé Plazy.



LOT

M. Henry Sinczak vient de déposer une gerbe au nom des CATM et des Combattants du Front.

MÉDAILLE DU MÉRITE FÉDÉRAL

Chers amis OPEX, au cours d'un Comité Fédéral, notre ami **Pierre DESTARAC, OPEX**, membre du Bureau Fédéral, nous a proposé une esquisse de décoration pour la Médaille du Mérite Fédéral.

A savoir, une carte du monde aux couleurs or et argent.

Après en avoir discuté avec plusieurs camarades, j'ai une autre proposition : la représentation d'un glaive, comme tient la Marianne sur notre Carte du Combattant et une colombe, symbole de la Paix, qui représentent les OPEX au service de la Paix dans le monde. Proposition à discuter entre nous, pour ensuite la présenter au Bureau Fédéral.

Pascal SOPHYS

AMIS OPEX

Rejoignez-nous vite, le moment presse, à ce jour nous sommes le plus souvent présents à des obsèques d'Anciens Combattants que devant nos Monuments pour fêter nos différentes commémorations.

Alors le temps presse, le nombre d'adhérents doit exploser si l'on veut rester crédibles devant les instances parlementaires, ministérielles et autres.

Un seul mot d'ordre, RECRUTER, RECRUTER.../...RECRUTER.

P. S.

LES CONGRÈS DÉPARTEMENTAUX OU ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EN 2020

EN FEVRIER

INDRE-ET-LOIRE

Mardi 4

Assemblée générale



EN MARS

HAUTE GARONNE

Dimanche 1^{er}

Congrès à LAVALETTE

TARN

Samedi 7

Assemblée générale statutaire à ALBI

MANCHE

Jeudi 12

Congrès à CONDÉ-SUR-VIRE

EURE-ET-LOIR

Jeudi 26

Assemblée générale statutaire à AMILLY
délégué fédéral (S. J. Ménard)

VAL-DE-MARNE

Samedi 28

Assemblée générale statutaire à FRESNES
Délégué fédéral (S. Thellier)



EN AVRIL

LOIR-ET-CHER

Jeudi 2

Congrès à Le PLESSIS-DORIN

YONNE

Jeudi 2

Assemblée générale statutaire à AUXERRE

ARDÈCHE-DRÔME

Vendredi 3

Assemblée générale statutaire à VOGÜÉ

PAYS-BASQUE

Samedi 4

Assemblée générale statutaire à HASPARREN

LOIRET

Jeudi 9

Assemblée générale statutaire à BEAULIEU

DEUX-SÈVRES

Vendredi 17

Assemblée générale statutaire à L'ABSIE

ISÈRE

Samedi 18

Assemblée générale statutaire à SAINT-JOSEPH-DE-RIVIÈRE

HAUTE-SAÔNE

Samedi 18

Assemblée générale statutaire à RAY-SUR-SAÔNE

HAUTE VIENNE

Samedi 18

Congrès à SAINT-MATHIEU

AISNE

Dimanche 19

Conseil départemental à CHÂTEAU-THIERRY

BÉARN PAYS-DE-SOULE

Dimanche 19

Rassemblement à NAY

SEINE-MARITIME

Dimanche 19

Congrès à DIEPPE

FINISTÈRE

Mercredi 22

Assemblée générale statutaire à CHÂTEAUNEUF-DU-FAON

GARD

Mercredi 23

Assemblée générale statutaire à BAGNOLS-SUR-CÈZE

NIÈVRE

Vendredi 24

Assemblée générale statutaire à TANNAY

CHARENTE

Samedi 25

Congrès à AIGRE

ILLE-ET-VILAINE

Samedi 25

Congrès à GAËL

VAUCLUSE

Dimanche 26

Congrès à ORANGE

CALVADOS

Jeudi 30

Rassemblement à THURY-HARCOURT



EN MAI

LOT

Samedi 2

Congrès à MAUROUX

HAUTE-MARNE

Dimanche 10

Congrès à FRONCLES

LOIRE

Vendredi 15

Congrès à ST-ETIENNE TERRENOIRE

CREUSE

Dimanche 17

Congrès à ÉVAUX-LES-BAINS

LOT-ET-GARONNE

Dimanche 17

Congrès à FOULAYRONNES

GIRONDE

Mardi 19 - Mercredi 20

Congrès à BEYCHAC ET CAILLEAU

JURA

Vendredi 22

Assemblée générale statutaire à DOLE

CORRÈZE

Samedi 23

Congrès à CUBLAC

CHARENTE MARITIME

Dimanche 24

Congrès de BOIS REDON

SAÔNE-ET-LOIRE

Mardi 26

Assemblée générale statutaire à CHALON-SUR-SAÔNE

MAINE-ET-LOIRE

Vendredi 29

Congrès à MÛRS-ERIGNÉ



EN JUIN

LOIRE-ATLANTIQUE

Mardi 2

Assemblée générale statutaire à SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

CANTAL

Samedi 6

Assemblée générale statutaire à AURILLAC

CHER

Samedi 6

Congrès à BOURGES

VENDEE

Jeudi 11

Congrès à MERVENT

INDRE

Samedi 20

Congrès à VALENÇAY



EN OCTOBRE

PYRÉNÉES ORIENTALES

Samedi 17

Congrès à RIVESALTES



DATES ENCORE NON DÉFINIES

Les Ardennes ; la Marne - Châlons-en-Champagne ; Mayenne - Laval (début mai) ; Seine-et-Marne (entre 15 mai et le 15 juin).

Marinus ou l'art du photomontage

Quand la dérision dénonce

Le photomontage désigne un processus par lequel plusieurs photographies sont modifiées, assemblées et commentées afin de créer une nouvelle image. De nos jours, des logiciels performants permettent toute sorte de trucages photographiques. Mais qu'en était-il dans les années 30 ? Bien loin de la technicité d'aujourd'hui, Marinus récupérait des photos auprès d'agences de presse, il les sélectionnait avec soin, il les découpait, collait, retouchait afin de créer une nouvelle image à laquelle il donnait l'aspect fini d'une photographie. Däne Jacob Kjelgaard, dit Marinus, est un journaliste et photographe danois travaillant à Paris au début du XX^e siècle, il intègre le journal hebdomadaire Marianne en 1932. Marianne est un journal politique et littéraire, qui se revendique comme « l'hebdomadaire de l'élite intellectuelle française et étrangère ». De grands noms du milieu culturel parisien y contribuent : André Malraux, Antoine de Saint-Exupéry ou encore Marlène Dietrich. A sa création, le 1^{er} octobre 1932, on peut lire en sous-titre « Grand hebdomadaire littéraire illustré », d'où les photographies et les photomontages. Le dernier numéro sort le 28 août 1940. Il n'y a aucun lien entre cet hebdomadaire et celui portant le même nom qui sera créé plus tard en 1997.

Pendant huit ans, à la manière des dadaïstes, Marinus commente, moque et dénonce l'actualité géopolitique par le biais d'images truquées qui font régulièrement la Une du journal. Adolf Hitler, Benito Mussolini, Édouard Daladier, le président français du Conseil, ou encore Joseph Goebbels, le ministre de la propagande de l'Allemagne nazie, figurent parmi les personnalités mises en scène dans des photomontages d'une lucidité déroutante et d'un humour incisif.

Marinus a fait du photomontage une arme redoutable pour dénoncer les dysfonctionnements de son temps.

Avec ses compositions, il parodie l'actualité internationale : les hommes politiques sont mis en scène dans des espaces qu'il imagine ou inspirés d'œuvres classiques (peintures, sculptures, films). Ces images, loin d'être simplement comiques, sont aussi un moyen pour le journaliste d'alerter l'opinion publique sur la montée des nationalismes en Europe et de dénoncer l'inaction des hommes politiques. Dans les mois qui suivent la défaite française, Marinus disparaît de la scène publique, échappant ainsi à la répression nazie. Après la guerre, il ouvre un atelier puis une agence de

« L'horloge de la paix. Bientôt moins cinq... » Copie de photo d'après l'original publié dans Marianne n° 357, 23 août 1939.

De gauche à droite : Neville Chamberlain, Franklin D. Roosevelt, Joseph Staline, Édouard Daladier.

Les deux chefs d'État laissent les choses se faire, naïvement, sans s'inquiéter, et ce sont les États-Unis, avec leur parti pris non interventionniste, et Staline, avec sa nouvelle alliance, qui mènent inéluctablement le monde vers la guerre.



Journal n° 386 du 13 mars 1940
Marinus ridiculise Hitler à coup de ciseaux et de colle
« Hitler a fait des grâces devant M. Sumner Welles » publié dans Marianne n° 386, 13 mars 1940.
Hitler, chaussé comme un clown, exécute une cabriole devant Sumner Welles, vice-ministre des Affaires étrangères des États-Unis.

photographie à Paris. En 1964, son état de santé se dégrade. Il décède le 6 février de la même année.

Paulette CHOVELON

Source : Musée de la Résistance et la Déportation de l'Isère que nous remercions.

BULLETIN D'ABONNEMENT AU JOURNAL «LE PG-CATM»

Je désire m'abonner au journal national «LE PG-CATM» moyennant un règlement annuel ci-joint de **20 euros** ⁽¹⁾ par chèque à l'ordre du journal «LE PG-CATM», 7 rue Léo Delibes, 75116 Paris.

⁽¹⁾ Etranger : tarif de l'abonnement : **22 euros**.

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

LES MOTS CROISÉS DE FRANÇOIS CRESEVEUR



HORIZONTALEMENT

- I. Geôle sombre.
- II. Bugle – Toujours à l'honneur en fin d'année.
- III. Soeur de Britannicus – Vraiment un petit tour.
- IV. Son abus peut être nuisible – 17° grecque – Très usité pour régler un différent.
- V. Tout blanc – Le contraire d'un ronin.
- VI. La moitié d'un pou – Limite la spécialité – Il ne manque que le M pour aller au terminus.
- VII. AGIS 1° a-t-il soumis les habitants de Hélos – Mathématicien suédois.
- VIII. Relatif – Terminaison latine – Il connaît son métier.
- IX. Hennebont en possède un de réputé – Un paresseux fut intercalé.
- X. De la famille des myrthoïdes.

VERTICALEMENT

1. Doctrine intérieure expliquée par Fulcanelli.
2. Ce fut un Fidel – A Nantes il ne reste que le dôme.
3. Va très bien avec le couvert – Redressé et sevré, il pourra chasser.
4. Prénom de Gardner – Une autre façon d'écrire seau – Le premier à aller à la mer.
5. Sépara une marcotte – Une SARL personnelle.
6. Remis à l'endroit beaucoup plus connu que esmoyer.
7. Serait-il l'ancêtre des Mormons ? – Etoilé mais pas au Michelin.
8. Fait référence pour une distance – Disparu en 2002, normal il lui manquait une lettre. – Un des grands du pétrole.
9. Voir fuitivement.
10. Mieux vaut les manger que les avoir.

PROBLÈME n° 221

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

SOLUTION DU PROBLÈME N° 220

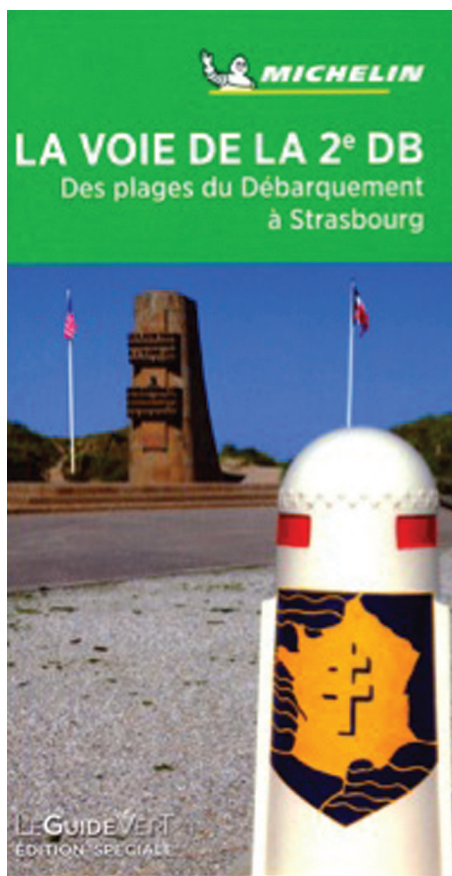
HORIZONTALEMENT

I. PERCE-NEIGE. II. ECARTE - IOS. III. RA - IA - RS. IV. ORPAILLAGE. V. RTT - ILE. VI. TB - ISE. VII. IO - ELNE. VIII. SCHLITTEUR. IX. ORE - AR. X. NAPHTALINE.

VERTICALEMENT

1. PERORAISON. 2. ECART - OCRA. 3. RA - PTT - HEP. 4. CRIA - BEL. 5. ETAIS - LIAT. 6. NE - ENTRA. 7. PLI - ET. 8. II - ALI - ELI. 9. GORGES. 10. ESSE - ECRUE.

A l'occasion des Cérémonies du 75^e Anniversaire de la Libération, la FONDATION MARÉCHAL LECLERC DE HAUTECLOCQUE, en association avec le GUIDE MICHELIN, publie à compte d'auteur un GUIDE VERT "VOIE de la 2^e D.B."



Ce guide a été tiré à 50.000 exemplaires puis distribué gratuitement aux Communes et Offices de Tourisme de la VOIE ainsi qu'aux acteurs concernés.

Le Guide Vert VOIE de la 2^e DB – VUE page après page

A propos :

(13/07/2019) – L'équipe rédactionnelle du Guide Michelin de la voie de la 2^e DB apporte les précisions suivantes: ce guide réalisé en 50 000 exemplaires a été distribué gratuitement dans les communes qui disposent d'une borne et dans les offices de tourisme de proximité.

Il a été réalisé pour le 75^e anniversaire de la Libération.

Il vient compléter les panneaux qui généralement accompagnent les bornes.

Il vient compléter aussi le « musée à ciel ouvert » qui vient d'être installé permettant à partir d'un QR code collé sur chacune des bornes, d'accéder directement à la page historique

du site : www.voiedela2edb.fr

L'équipe est consciente que le produit est perfectible.

Il devrait être réédité notamment pour prendre en compte les nombreuses communes qui ont exprimé le désir de rallier la voie de la 2^e DB.

Aussi, il est demandé à ceux qui ont relevé des erreurs de contribuer à la correction de cette édition du Guide Michelin en proposant des textes et photographies.

LE PG-CATM

69^e année - Nouvelle série
Pages spéciales départementales incluses
MARS 2020 - N° 1011

Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.
Reconnue d'utilité publique sous le titre
«Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre»
par décret du 1^{er} avril 1948.

Directeur de la publication : Serge AUFFREDOU

Administration-Rédaction

7 rue Léo Delibes, 75116 PARIS

Tél : 01 53 64 20 00 - fax : 01 53 64 20 20

Email : secretariat.general@fncpg-catm.org - Internet : www.fncpg-catm.org

Abonnements :

Le numéro : 1,82 € - Un an (11 n°s) : 20 €

Etranger : 22 € - C.C.P. Paris 5500-08

Les imprimeries LECERF-ROUEN-OFFSET

Parc de la Vatine, 11 rue Pierre-Gilles de Gennes
76130 MONT-SAINT-AIGNAN

Mistral Média
22 rue La Fayette
75009 PARIS
Tel : 01 40 02 99 00



Découvrez 8 Spécialités

et retrouvez le goût de la cuisine de nos terroirs

Sans engagement d'achat ultérieur

Tout à **5€**

1 Bloc de Foie Gras de canard du Sud-Ouest 100g

Sans additif ni conservateur



3 parts

~~12€90~~

Le véritable Bloc du Sud-Ouest, sans additif ni conservateur.

5€

1 Coq au vin 400g

Coq origine France



1-2 parts

~~10€00~~

De beaux morceaux de coq dans une sauce bien relevée.

5€

2 Terrines de canard au vin doux (20% de foie gras) 2 x 180g

Canard origine France



2 x 3-4 parts

~~14€00~~

Le foie gras et le vin liquoreux lui apportent son goût délicat.

5€

2 Pâtés de caille aux raisins 2 x 180g

Sans colorant ni conservateur



2 x 3 parts

~~12€60~~

Une terrine raffinée pour les petites et grandes occasions.

5€

1 Cassolade de lentilles au manchon de canard 420g

Cuisiné à Castelnaudary



1 part

~~8€50~~

Un plat complet indispensable dans votre garde-manger.

5€

2 Pâtés de pintade au Sauternes 2 x 180g

Sans colorant ni conservateur



2 x 3 parts

~~12€00~~

Une terrine typée et goûteuse, à découvrir absolument !

5€

2 Soufflés au foie de canard (30% de foie gras) 2 x 80g

Recette exclusive Au Village



2 x 1 part

~~14€00~~

Une entrée originale et raffinée à réchauffer au four.

5€

1 Cassoulet à la cuisse de canard confite 420g

Cuisiné dans son bouillon de légumes frais



1 part

~~9€50~~

Saucisse de Toulouse, confit et haricots composent ce plat.

5€

COMMANDE RAPIDE avec le code A1277 sur :

www.auvillage.fr

0 892 680 432
Service 0,40 € / min
+ prix appel

7 j/7
de 8h
à 20h

Vos GARANTIES :

- D'authentiques recettes gasconnes
- Maison fondée en 1974
- Livraison en Colissimo
- Satisfait ou remboursé

Le Sac de conservation pour pommes de terre

Pour toute commande, recevez ce sac de conservation pour pommes de terre. Opaque et respirant, il permet de garder jusqu'à 7 kgs de pommes à l'abri de la lumière, sans verdier ni germer, grâce à son cordon de serrage.



La Terrine de lapin à l'Armagnac

Votre 2^e CADEAU si vous commandez sous 15 jours

Si vous commandez sous 15 jours, nous vous offrons en plus une délicieuse terrine de lapin à l'Armagnac (180g, 2 parts).



A renvoyer - sous enveloppe affranchie, avant le 30/04/2020 à : Au Village - Sarrant - BP 70026 - 32129 Mauvezin Cedex

A1277 - P0637

OUI, je profite de mon Offre Découverte et je commande :

Désignation des articles	Ref.	Tarif	Promo	Remise	Qté	Montant
1 x Bloc de Foie Gras de canard du Sud-Ouest - 100 g	026841	12€90	5€	61%		
1 x Coq au vin - boîte de 400 g	031793	10€00	5€	50%		
2 x Terrines de canard au vin doux - 2 bœufs de 180 g	029305	14€00	5€	64%		
2 x Pâtés de cailles aux raisins - 2 bœufs de 180 g	029414	12€60	5€	60%		
1 x Cassolade de lentilles au manchon de canard - 420 g	031116	8€50	5€	41%		
2 x Pâtés de pintade au Sauternes - 2 bœufs de 180 g	029216	12€00	5€	60%		
2 x Soufflés au foie de canard - 2 bœufs de 80 g	030560	14€00	5€	65%		
1 x Cassoulet à la cuisse de canard confite - 420 g	031914	9€50	5€	47%		

Montant de ma commande



☒ Je reçois le Sac de conservation en cadeau OFFERT

☐ Je commande sous 15 jours, je reçois en plus la Terrine de lapin OFFERTE

Livraison en Colissimo[®] GRATUITE dès 20€ d'achats

☐ Ma commande atteint 20€, la livraison en Colissimo 3€95

☐ Ma commande est inférieure à 20€, j'ajoute les frais de port

MONTANT TOTAL

Mme ☐ M. ☐

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

N° de téléphone (conseillé pour la livraison)

Informez-moi de vos offres Internet :

E-mail

Je choisis mon mode de règlement

☐ Chèque à l'ordre d'Au Village - Amis Gourmets

☐ Carte bancaire N°

Expire fin

3 derniers chiffres du N° au dos de votre CB

Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas - www.mangerbouger.fr

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés (ou associations). Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse. Si vous souhaitez exercer votre droit d'opposition au démarchage téléphonique, vous pouvez vous inscrire sur bloctel.gouv.fr. Offre valable dans la limite des stocks disponibles. Si malgré toutes nos précautions le cadeau devenait indisponible, nous vous fournirons un autre cadeau d'une valeur identique. Garantie Satisfait ou remboursé : Selon le cas, vous recevrez un remboursement ou un avoir. Photos suggestions de présentation. La liste des ingrédients est disponible sur internet www.auvillage.fr et par téléphone au 0892 680 432 (0,40€ TTC/min).